

France – Allemagne : les voies encore incertaines de la convergence

René Lasserre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rea/4101>

DOI : 10.4000/rea.4101

ISBN : 978-2-8218-0890-4

ISSN : 1965-0787

Éditeur

CIRAC

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2010

Pagination : 1-2

ISSN : 1156-8992

Référence électronique

René Lasserre, « France – Allemagne : les voies encore incertaines de la convergence », *Regards sur l'économie allemande* [En ligne], 97 | juillet 2010, mis en ligne le 13 juillet 2010, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rea/4101> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rea.4101>

France – Allemagne : les voies encore incertaines de la convergence

L'économie allemande se redresse et amorce manifestement sa sortie de crise. Avec un taux de croissance qui pourrait atteindre les 2% en 2010, soit le double de la moyenne de la zone Euro, l'Allemagne fait à nouveau figure de locomotive conjoncturelle de l'Europe. Ce retour rapide en performance, après la récession la plus brutale et la plus profonde que le pays ait connu dans l'après-guerre, vient à point nommé pour redonner tout son crédit au modèle de croissance que l'Allemagne s'est donnée depuis le milieu de la décennie et à la stratégie de sortie de crise qu'elle préconise pour l'Europe.

Ce modèle de croissance compétitive qui est fondé sur l'ajustement structurel des charges pesant sur l'économie, et dont la gestation progressive au début de la décennie a été politiquement et socialement difficile, a désormais fait ses preuves. Une première fois lorsqu'il a permis de remettre sur les rails une économie allemande étouffée sous les charges héritées de l'unification et engluée dans le traitement social du chômage. La politique de modération salariale menée depuis la fin des années 90 par les partenaires sociaux, les réformes sociales de l'*Agenda 2010* engagées par le gouvernement Schröder, puis le spectaculaire assainissement financier opéré sous la Grande coalition ont permis à l'Allemagne de tirer pleinement parti de la croissance mondiale induite par l'émergence de nouveaux et puissants acteurs.

Cette politique de compétitivité a en outre offert une planche de salut pour l'Europe, car elle a redonné à l'Allemagne les marges de manœuvre économiques et financières qui lui ont permis, peu de temps après, de faire face à la crise bancaire de 2008 et d'enrayer la récession de 2009, assurant ainsi pleinement ses responsabilités de première puissance économique européenne. Cette politique pragmatique et résolue a porté ses fruits au plan domestique, puisqu'elle a réussi d'un côté à garantir la solvabilité des banques et l'accès au crédit, et de l'autre contribué par des aides conséquentes et ciblées à sauvegarder un niveau d'emploi exceptionnellement élevé, préservant ainsi tout à la fois une consommation intérieure soutenue et les potentiels de qualification des entreprises. L'appareil de production, gravement affecté par le recul de la demande mondiale, a pu ainsi être maintenu l'arme au pied, continuant de se rationaliser et d'innover. La solidité dont a fait preuve la première économie européenne n'a pas non plus moins contribué à soutenir l'activité et amortir le choc chez ses principaux partenaires.

Cette politique eut toutefois son revers : celui d'avoir régénéré des déficits et un niveau d'endettement préoccupants, risquant d'hypothéquer ainsi les conditions d'un retour durable à la croissance. C'est à ce niveau que la stratégie allemande de gestion de crise a tiré les leçons de l'expérience. Et qu'elle s'est montrée la plus conséquente, en instaurant de nouvelles règles

contraignantes pour la stabilisation et la réduction de l'endettement. Avec la volonté affirmée d'inscrire sur le long terme la réduction des charges publiques pesant sur l'économie. En cela, l'Allemagne s'est imposée à elle-même un principe organique de préservation de l'économie de marché et d'auto-limitation du degré d'intervention de l'Etat qui, s'il parvient à être appliqué, pourrait servir de référence en Europe.

Mais dans l'immédiat, devant l'accumulation des déficits et la montée générale de l'endettement, puis le signal d'alarme qu'a constitué la crise grecque, la tâche la plus urgente en Europe a été de préserver la stabilité de l'Euro par la mise en place d'un plan de sauvegarde et de solidarité financière entre les Etats membres de l'UEM. Les conditions mises par l'Allemagne à la gestation de ce plan ont fait couler beaucoup d'encre, n'en débouchant pas moins sur un dispositif de coresponsabilité équilibré qui a réussi à rassurer les marchés. Mais cet épisode a eu surtout pour effet salutaire d'enclencher un débat politique européen de fond, à la fois sur le respect des règles du Pacte de stabilité, sur la convergence des politiques économiques et financières des Etats membres, ainsi que sur la gouvernance économique de la zone Euro.

Dans ce débat, la France et l'Allemagne font évidemment figure de principaux protagonistes, d'autant que depuis 2008 les deux gouvernements se sont opposés aussi bien sur les diverses mesures de lutte anti-crise que sur les stratégies à mettre en œuvre pour assurer le retour à la croissance. Il semble toutefois que sous la pression de la crise de l'Euro, les positions se sont rapprochées et qu'une convergence de principe se dessine sur les différents points. Par exemple sur la question centrale d'un respect effectif des règles du Pacte de stabilité, avec le renforcement des disciplines et des sanctions qui s'y rattachent. France et Allemagne saisissant en commun la Commission pour que soient mis en place des mécanismes de prévention et de sanctions, sur lesquels ils semblent s'accorder au moins *a priori*.

L'enjeu de la convergence budgétaire effective entre les deux pays apparaît singulièrement plus important par les contraintes politiques internes qu'il devrait imposer. Après les réticences initialement exprimées par le Président Sarkozy sur les risques qu'un plan de rigueur pourrait faire peser sur l'évolution de la demande, l'engagement finalement pris par le Premier Ministre François Fillon de réaliser 100 milliards € d'économies sur 3 ans et de ramener le déficit de l'Etat dans la limite des 3 % du PIB à l'horizon 2013 constitue un tournant important vis-à-vis de nos partenaires de l'UE.

La politique de convergence économique française ne semble cependant devoir prendre corps que dans la mesure où s'ouvriront des perspectives concrètes sur la question de la gouvernance économique européenne. Sur cette question qui est restée jusqu'à maintenant plus doctrinale qu'opérationnelle, les positions françaises et allemandes restent encore assez éloignées, mais se sont sensiblement rapprochées. La crise aidant, on ne conteste plus, de ce côté-ci du Rhin, la nécessité du Pacte de stabilité pour assurer la pérennité de la monnaie commune, tandis qu'en Allemagne on ne rejette plus, depuis la Stratégie de Lisbonne, le bien fondé d'une réflexion, sinon d'une action communes sur la croissance et la compétitivité. Dès lors qu'un dialogue effectif pourra s'engager sur la gestion concrète du Pacte de stabilité, il devrait pouvoir s'élargir progressivement à d'autres champs et impulser des politiques communes, par exemple sur les politiques d'innovation. Restent à définir le cadre institutionnel, les modalités et les objectifs dans lequel ce dialogue pourrait se développer, ce qui, dans l'instabilité institutionnelle actuelle de l'UE, n'est pas forcément une mince affaire.

René Lasserre, le 6 juillet 2010